

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00120

Numéro SIREN : 309 743 656

Nom ou dénomination : AUDE EMBOUTEILLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2021 sous le numéro de dépôt 621

**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social :**  
**Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'an deux mille vingt et un,

Le 10/03

Les associés de la société AUDE EMBOUTEILLAGE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Z.I. LES GISCARRELS 11290 MONTREAL, sur convocation de la cogérance.

Sont présents :

Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété,  
Madame Catherine RIGAUD et Madame Armelle RIGAUD, titulaires de 75 parts sociales indivis en pleine propriété,  
Indivision Michel COQUELET, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,  
Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE, représentée par sa Gérante, Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Armelle RIGAUD, cogérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AR CR AR de

## ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la cogérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et quitus à la cogérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la cogérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la cogérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la cogérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AR CR AR *d/c*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 53 057.36 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 de la manière suivante :

Au report à nouveau 57.36 euros

A titre de dividendes 53 000 euros

### REPARTITION DES DIVIDENDES

	<b>Dividende brut</b>	<b>CSG - CRDS 17.2%</b>	<b>PRELEVEMENT FORFAITAIRE 12.8%</b>	<b>Dividende Net à verser</b>
Indivision Mr Michel COQUELET	10 600 €	-1 823 €	-1 357 €	7 420 €
Mme Huguette RIGAUD	7 950 €	-1 367 €	-1018 €	5 565 €
Mme Catherine RIGAUD	3 922 €	-675 €	502 €	2 745 €
Mme Armelle RIGAUD	4 028 €	-693 €	-516 €	2 820 €
<b>Sous Total</b>	<b>26 500 €</b>	<b>-4 558 €</b>	<b>-3 393 €</b>	<b>18 550 €</b>
Sté Financière Aude Embouteillage	26 500 €	0 €	0 €	26 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 000 €</b>	<b>-4 558 €</b>	<b>-3 393 €</b>	<b>41 650 €</b>

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :  
25 200 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :  
49 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :  
92 000 euro

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AR 

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

### QUATRIEME RESOLUTION

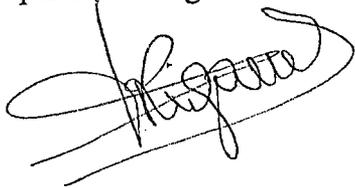
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

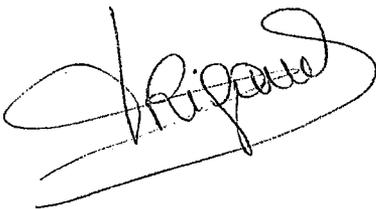
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérantes et les associés présents.

Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE  
Représentée par Mme Huguette RIGAUD



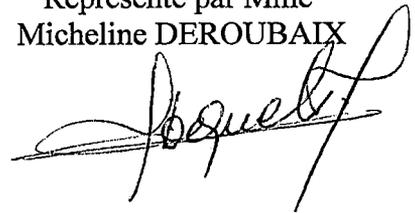
Mme Huguette RIGAUD



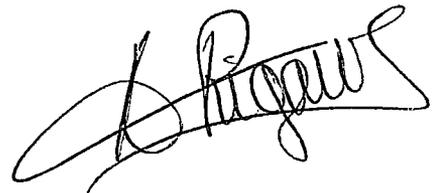
Mme Catherine RIGAUD



Indivision. Michel COQUELET  
Représenté par Mme  
Micheline DEROUBAIX



Mme Armelle RIGAUD





# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SARL AUDE EMBOUTEILLAGE SIRET 3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8	Adresse du siège social: Z . I. LES GISCARRELS 11290 MONTREAL
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	ACTIVITE DE CONDITIONNEMENT
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% 0 Bénéfice imposable à 28% 28 687 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé GEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: DALMAU THIERRY 495 AVENUE PAUL HENRI MOUTON LA FERRAUDIERE II 11000 CARCASSONNE Tél: 04 68 25 32 55	Nom et adresse du conseil:  Tél:
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 10/12/2020 Lieu: MONTREAL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: GER
	Signature: RIGAUD HUGUETTE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD  
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	92 000
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			
c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			
d			
e			
f			
g			
h			
i			
j			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h) 92 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
				7 Indemnités forfaitaires.	8 Remboursements.	9 Indemnités forfaitaires.	10 Remboursements.	
FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE ZI LES GISCARRE 11290 MONTREAL	250	2019						
MR INDIV. COQUELET MICHEL 3 ALLEE JEROME LABAD 11110 SALLES D AUDE	100	2019						
MME ALLARD HUGUETTE 24 Quater avenue NOTRE DAM 11150 BRAM	75	2019						
MME RIGAUD ARMELLE 11 RUE JACQUES BREL 11150 BRAM	38	2019						
MME RIGAUD CATHERINE 27 CHEMIN DE LA GRIFFE 31820 PIBRAC	37	2019						

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL AUDE EMBOUTEILLAGEdu 01102019Adresse Z I LES GISCARRELS 11290 MONTREALau 30092020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1	THERON PHILIPPE EMPLOYE DE GESTION				9 RUE LES HAUTS DU LAC 11290 MONTREAL				
2	RIGAUD ARMELLE CO GERANTE				11 RUE JACQUES BREL 11150 BRAM				
3	SALVAT THIERRY CHEF DE GROUPE				CHEMIN DE LA BOURIETTE 11590 CUXAC D AUDE				
4	PUEL CHRISTOPHE CHEF DE GROUPE				19 CHEMIN DES VIGNES 11700 PEPIEUX				
5	LASSERRE OLIVIER CHEF DE GROUPE								
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)		DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	50 909	84		50 993				50 993	
2	49 838	34		49 872				49 872	
3	30 119	3 209		33 328				33 328	
4	29 350	3 142		32 492				32 492	
5	28 846	3 192		32 038				32 038	
6									
7									
8									
9									
10									
**	189 062	9 661		198 723				198 723	

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑫	198 723	- de l'exercice 2020 ⑬	66 807
- de l'exercice précédent ⑭	189 642	- de l'exercice précédent ⑮	98 462
Nom et qualité du signataire RIGAUD HUGUETTE GER		A MONTREAL le 10/12/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Z . I. LES GISCARRELS 11290 MONTREAL Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 2 0</u>		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 1 9</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires	966	966				
	Fonds commercial (1)	228 674		228 674	228 674		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains	4 806	995	3 811	3 811		
	Constructions	467 554	432 871	34 682	61 095		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241 958	1 009 451	232 507	126 179		
	Autres immobilisations corporelles	311 949	291 886	20 063	41 235		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>2 267 938</b>	<b>1 736 170</b>	<b>531 768</b>	<b>473 024</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	14 593		14 593	18 807		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	122 690	5 963	116 727	134 874		
	Autres créances (3)	10 115		10 115	4 680		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)						
	Disponibilités	438 145		438 145	555 960		
	Charges constatées d'avance (3)*	3 720		3 720	3 762		
<b>TOTAL (III)</b>		<b>589 262</b>	<b>5 963</b>	<b>583 299</b>	<b>718 083</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>2 857 200</b>	<b>1 742 133</b>	<b>1 115 067</b>	<b>1 191 106</b>		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegit Group

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7...622.....)	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			
	Réserve légale (3)	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	852	852	
	Report à nouveau	801 006	800 985	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	53 057	92 020	
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées *			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>863 300</b>	<b>902 242</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	82 760	97 215	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 629	43 737	
	Dettes fiscales et sociales	137 051	146 602	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 327	1 310		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>251 768</b>	<b>288 864</b>		
	Ecarts de conversion passif * (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>1 115 067</b>	<b>1 191 106</b>		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	216 048	232 771		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5 961			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social : Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**PROCURATION**

Je soussignée HUGUETTE RIGAUD

Agissant en qualité de gérante de la société AUDE EMBOUTEILLAGE,

Donne par les présentes pouvoir à

DALMAU Thierry Expert-Comptable Carcassonne.

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de Carcassonne compétent tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à

Le 24/03/21

HUGUETTE RIGAUD Co-Gérante

